



CBUD – Fiche 2 – Les DBM de niveau 2

Description

- Cette procédure est à disposition de l'ordonnateur pour modifier le budget.
- Les DBM sont codifiées et identifiables par leur type.
- Niveau 2 : décisions budgétaires modificatives pour information du CA avec modification du montant des services.

Ce qui change par rapport à GFC 2012

La codification des DBM évolue :

- Pour Info de niveau 2 :
 - Type 21 « Ressources spécifiques », remplace les types 23, 24, 25, 26 et 28 actuelles.
 - Type 22 « Constatation des produits scolaires » remplace la type 27 actuelle.
 - Type 291 « Dotation aux amortissements neutralisés »
 - Type 292 « Dotation aux amortissements réels »
 - Type 293 « Diminution de stocks, matières premières et autres approvisionnements »
- Il n'y a plus d'échange entre budget principal et budget annexe comme il en existait précédemment entre établissement support et SACD.
- Production d'une nouvelle pièce budgétaire identique à la pièce B 8.2 du budget initial

Utilisation

- Cette fonctionnalité est accessible via le menu *Budget* -> *Modifications du Budget* -> *DBM*. Ce menu d'accès comporte deux items :
 - Saisie
 - Gestion
- La fenêtre de création d'une opération DBM est semblable à la fenêtre actuelle.

Points de vigilance

- Les DBM pour information (niveau 2) font l'objet d'un regroupement au niveau des éditions.
- Les types de budgets annexes proposés en 2013 (E1) ne permettent pas de gérer le service de restauration et d'hébergement. En conséquence, la DBM de type 22 est absente de ces budgets annexes.
- Les DBM pour information n'influent pas sur l'équilibre ce qui explique que la pièce correspondante n'est pas produite (Pièces B1.3 du BI et B8.3 d'une DBM pour vote)

Informations métier – contrôles et DBM spécifiques

- A la validation des DBM pour info, contrôle des déséquilibres des contributions internes : montant total du compte « 7588 » tous services de recettes confondus avec l'activité « OCINT » tous services de dépenses confondus.
- Vérification du déséquilibre entre les dépenses et les recettes des services. Message informatif donc non bloquant.
- **Type 291« Dotations aux amortissements neutralisés »**

Ligne(s) émettrice(s) - Recettes	Ligne(s) réceptrice(s) - Dépenses
Service :-Service de fonctionnement (sauf BNS) Domaine : Vide ou OP_SPE « Opérations spécifiques » Activité : Vide ou ONEUTxxxx Compte : 776 ou 777 Montant	Même Service Domaine : OP-SPE « Opérations spécifiques » Activité : 0AMORxxxx Montant
∑ (Montant)	= ∑(Montant)

Seul compte proposé pour une ligne de dépenses : 6811 « Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles »

Seules comptes proposés pour une ligne de recettes : 776 « Produits issus de la neutralisation des amortissements » ou 777 « Quote-part des subventions d'investissement virée au compte de résultat de l'exercice »

- **Type 292 : «Dotations aux amortissements réels»**

Ligne(s) réceptrice(s) – Dépenses
Service : Services de fonctionnement de l'établissement (sauf BSN) Domaine : OP-SPE «Opérations spécifiques » Activité : 0AMORxxxx Montant

Seul compte proposé : 6811 « Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles »

- **Type 293 « Diminution de stocks, matières premières et autres approvisionnements »**

Ligne(s) réceptrice(s) - Dépenses
Service Tous les services de fonctionnement de l'établissement (sauf BSN) Domaine : VSTOCK « Variation de stock » Activité : 0DIMlxxxx Montant

Seuls comptes proposés : 6031 « Variation des stocks de matières premières » et 6032 : « Variation des stocks des autres approvisionnements »